

2025/082

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-020

Date de la convocation : 05/03/2025

Conseillers en exercice : 123

Conseillers présents : 74

Conseillers représentés : 14

Le treize mars deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre, 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean- Michel (Jean-Pierre 010 CORNEILLE), 006 NANJI Désiré, 009 HERBAY Christelle, 010 CORNEILLE Jean-Pierre, 011 PERTUS Xavier, 012 RATAUX Frédéric (Loïc 013 LALONDE), 013 LALONDE Loïc, 014 FRANGEL Yann, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 019 DEGUY Bernard, 020 MARCHERAS Laetitia (Francis 029 SIGNORET), 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre, 022 DESTENAY Roland, 024 DE POUILLY Jean (Pierre 021 LAURENT-CHAUVEY), 025 NIZET Sylvain, 026 LOBIDEL Alain, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 030 HAULIN Eric, 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 PIERSON Florent, 037 LEFORT Sylvie, 038 SEMBENI Anne (Sylvie 037 LEFORT), 039 LHOTEL Philippe (Benoît 046 SINGLIT), 042 HUSSON POISSON Fanny (Eric 044 POUCEY), 043 SEMBENI Peggy, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FOURCART Marie Hélène, 049 ANDREY Danielle, 051 RAGUET Philippe, 055 VERNEL Martine, 056 CHOAY Corinne, 057 DEMISSY Pierre, 058 RAULET Olivier, 059 LECLERCQ Guy, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 063 AUROUX Emmanuel, 067 ROUSSY Elise (Guy 059 LECLERCQ), 068 HAULIN Bertrand, 069 OUDIN Hubert, 070 GROSSELIN Jacques, 075 GUERIN Anne Marie, 080 LORFEUVRE Géraud, 081 ROBIN Dominique, 083 LEROY Yves, 084 FLEURY Vincent, 086 MACHINET Thierry, 087 SALEZ René, 088 MALVAUX Frédéric, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu, 092 MOUTON Francis, 093 BOUILLON Daniel, 095 NOCTON Thierry, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET), 110 DION Valentine, 111 DUGARD Yann (Nadège 117 LAMPSON), 112 FESTUOT Annie, 114 COSSON Geneviève (Valentine 110 DION), 115 MACHINET Jean Baptiste, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe (Dominique 105 CARPENTIER), 120 PAYEN Françoise (Francis 104 BOLY), 121 RENOLLET Hubert (Annie 112 FESTUOT), 122 MAROTEAUX Nathalie, 123 FRAIPONT Anne.

Ont donné procuration 005 CHANCE Jean-Michel (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre), 012 RATAUX Frédéric (à 013 LALONDE Loïc), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis), 024 DE POUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre), 038 SEMBENI Anne (à 037 LEFORT Sylvie), 039 LHOTEL Philippe (à 046 SINGLIT Benoît), 042 HUSSON POISSON Fanny (depuis 20:25:24 à 044 POUCEY Eric), 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy), 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste), 111 DUGARD Yann (à 117 LAMPSON Nadège), 114 COSSON Geneviève (à 110 DION Valentine), 118 LEBON Christophe (à 105 CARPENTIER Dominique), 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis), 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie).

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

**OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE ISSUE D'UNE DIVISION DE LA PARCELLE
CADASTRALE AI 220 A VOUZIER**

Vu les statuts de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et notamment la compétence supplémentaire « Actions de développement touristique » ;

Vu la délibération n°DC2022/59 du conseil communautaire du 2 juin 2022 approuvant le projet de contrat canal des Ardennes 2022-2031 ;

Vu la délibération du bureau communautaire n°DB2023/038 du 23 février 2023 approuvant la convention de financement avec la Banque des Territoires pour le lancement d'une étude sur la section de voie ferrée située entre la limite communale et Voncq ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°DC2024/056 du 23 mai 2024 autorisant la mise en œuvre d'un transfert de gestion de la voie ferrée entre la gare de Vouziers et la limite du territoire intercommunal Vouziers/Voncq auprès de la SNCF ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à 80 voix POUR, 4 voix CONTRE (040 MATHIAS Frédéric, 086 MACHINET Thierry, 096 LESOILLE Patrick, 110 DION Valentine) et 4 ABSTENTIONS (014 FRANGEL Yann, 034 CANNAUX Francis, 088 MALVAUX Frédéric, 091 BOUILLON Mathieu) :

- *D'approuver l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle d'environ 400 m² issue d'une division de la parcelle cadastrale AI 220 (Vouziers) à venir*
- *De prendre acte que les frais de géomètre et de notaire seront supportés par la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise*
- *D'autoriser le Président à signer tous les actes à intervenir*

Le secrétaire de séance,

Gérald LORFEUVRE



Le Président,



Benoît SINGLIT